

**Autonomie :**

**Favoriser les méthodes de travail qui nécessitent l'usage des usuels.  
Développer la rigueur du raisonnement**

*Comment ?*

Établir une progression d'apprentissages à la recherche d'information pour que les élèves acquièrent une méthodologie de recherche. Initiation, suivie de mises en situation répétées de recherche de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup>.

*Quand ?*

Les dispositifs inscrits dans les programmes sont peu nombreux :

- Initiation sixième
- Dossier SVT 3<sup>ième</sup>
- Accompagnement scolaire : méthodologie de travail

Tous les travaux de recherche documentaire en collaboration avec un professeur de discipline sont souvent difficiles à mettre en place et selon le bon vouloir des professeurs.

*Quoi ?*

Donner des adresses de sites institutionnels et d'organismes reconnus sur le sujet traité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances de ces collectivités et par la suite, mieux savoir trier les résultats d'une recherche à partir d'un moteur de recherche sur Internet.

Proposer et expliquer des fiches 'méthodes' lors des séances, qui restent à la disposition des élèves au CDI. [peu consultées spontanément].

Souvent nos interventions se limitent au questionnement du sujet et à la recherche de documents.

*Et la sélection des informations ?*

- Sélectionner l'information sur un site donné.
- Permettre l'impression du document électronique pour la prise de note : lecture papier plus facile qu'à l'écran.
- Une prise de note « orale » : dire après la lecture du texte ce que j'ai compris et retenu comme information avant de l'écrire. → nécessite des petits effectifs.
- Restitution manuscrite et non électronique pour éviter le copier coller.